

*Au Puits
de
La Paracha*

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Ekev



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Ekev

« **Tel un père qui châtie son fils** » : pour le bien de l'homme

« *Et tu sauras dans ton cœur que, tel un père qui châtie son fils, Hachem ton D. te châtie.* » (8, 5)

Le Smag (Mitsva 17) écrit à ce sujet : « **Accepter le jugement Divin pour tout ce qui arrive est un commandement positif**, comme il est dit : "*Et tu sauras dans ton cœur que, tel un père qui châtie son fils, Hachem ton D. te châtie.*" J'ai commenté ce commandement à de nombreuses personnes (...), si les vicissitudes de l'existence l'accablent, **c'est un commandement positif pour l'homme de penser et ressentir en son cœur que sa situation a été modifiée pour son bien.** »

C'est aussi ce que Rav 'Haïm Vital explique (Likouté Torah) à propos du verset de notre Paracha : « *Il t'a éprouvé, Il t'a affamé et Il t'a nourri de la manne que tu n'as pas connue et que tes pères n'ont pas connue, afin de t'enseigner que l'homme ne vit pas seulement de pain mais de tout ce qui sort de la bouche d'Hachem* » (8, 3) :

« Car, explique-t-il, la manne était un aliment spirituel de valeur (pas un simple aliment matériel), au point que la Guemara (Yoma 75b) rapporte que "c'était un aliment que consommaient les anges célestes"¹. Néanmoins, pour les Bné Israël, la consommation de la manne était considérée comme "une épreuve et un affamement",

comme ils le dirent : « *Nous sommes las de ce pain mauvais.* » (Bamidbar 21, 5) Car, comme la Torah le rapporte explicitement : "*que tu n'as pas connue et que tes pères n'ont pas connue*", à savoir : **un homme préfère naturellement l'aliment auquel il est habitué, et si on en lui amène un autre, bien que meilleur, il ne lui est pas aussi cher, n'y étant pas habitué** (à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un aliment spirituel, et que le corps matériel, lui, n'est porté que vers la matière). La Torah vient de ce fait enseigner à l'homme : "A tes yeux, il semble que les aliments savoureux auxquels tu étais habitué jusqu'à présent (les aliments matériels) représentent le "bon", et que la manne soit le "mauvais". Mais il clair que la vérité est que, au contraire, la manne soit le "bon" et la partie de choix, tandis que l'aliment matériel n'est pas aussi bon qu'elle.

On tira aussi comme autre enseignement, valable lors de toutes les tribulations de la vie, que lorsque l'on se trouve affligé d'un malheur וְכִי, on ne peut jamais savoir ce qui est bon ou mauvais. Si quelqu'un croit que ce qui lui arrive est "mauvais", qu'il sache que si le Saint-Béni-Soit-Il l'a mis dans cette situation, ce n'est que pour le bien. C'est seulement à cause de sa perception limitée des choses qu'il lui semble que c'est la manne qui est le "*pain mauvais*". D'où la fin du verset : « *Afin de t'enseigner que l'homme ne vit pas seulement de pain* », à savoir que même s'il te semble que le "pain" est ce qu'il y a de

1. J'ai entendu des paroles splendides de la bouche du Tsadik Rav Yé'hïel Yéhouda Ben Reizel (qu'elles soient un mérite pour sa guérison complète). La question suivante est célèbre : quel était l'argument des Bné Israël dans l'épisode des "Mitonénim" (les "gémisseurs") lorsqu'ils se plaignirent en disant : « *Nous nous souvenons du poisson que nous mangions en Egypte gratuitement, des concombres, des salades, des pastèques, des oignons et de l'ail. Et à présent, nous sommes las de n'avoir que cette manne devant nos yeux* » (11, 5-6) ? A priori cet argument n'est pas du tout recevable puisqu'on sait que la manne prenait le goût de l'aliment auquel on pensait au moment de la consommer ; dès lors pourquoi ne songèrent-ils pas à du poisson, à des concombres, à de la salade, à du pastèque ? Les Baalé Ha Moussar expliquent qu'ils voulaient manger une "pizza" avec la graisse qui coule de tous les côtés, et pas un "cracker" au goût de pizza, manger un fallafel et pas un "cracker" au goût de fallafel !

meilleur, sache toutefois que ce n'est pas de lui que provient l'essentiel de la vitalité ni les bienfaits, mais que l'homme « *vit de tout ce qui sort de la bouche d'Hachem* » : tout ce qu'Hachem décrète à son égard, de bien ou de mal, c'est cela qui lui procure sa vitalité [ce qui signifie que ce qui fait vivre l'homme provient essentiellement des décrets d'Hachem à son égard, Lui Seul est la source de toute vitalité. Le "mal" qui lui arrive est le bon le plus absolu qui puisse lui arriver, bien au-delà de ce qui lui paraît être bien].

Rabbi Chalom Eliézer Frenkel raconta, qu'à la fin de ses jours, Rabbi Yanké'lé de Pchévorsk était très faible. Une fois, le jour de Tich'a Béav, durant l'après-midi, au milieu du jeûne, un homme important téléphona et demanda à lui parler. On lui répondit que le Rabbi était faible et qu'il jeûnait comme la loi l'exige. D'autres raisons lui furent données pour le repousser, mais rien n'y fit, l'homme s'obstina et exigea que l'on remette le combiné au Rabbi. « J'ai quelque chose d'urgent à lui demander, c'est un véritable "Pikoua'h Néfech" (danger pour la vie).

- Le Rabbi dort dans son lit, lui répondit-on.

- D'accord ! Qu'on le réveille, s'il vous plaît ! »

Faute de choix, on le réveilla :

« Il y a un homme qui veut parler au Rabbi, lui dit-on, il s'agit d'un cas de Pikoua'h Néfech. » Le Rabbi prit le téléphone : « Oui ?, dit-il.

- Je voulais demander au Rabbi : comme le médecin a dit que si seulement je m'en sentais capable, je pouvais finir le jeûne, que dois-je faire ?

- Fais ce que le médecin a dit », répondit le Rabbi.

Et sur ce, la conversation s'acheva. La fureur du Gabai (bras-droit) s'enflamma : « Etait-ce une raison de déranger le Rabbi qui est faible et âgé et de le réveiller au milieu

de son sommeil, de surcroît, en plein milieu du jeûne ? »

« Je ne suis pas du tout en colère contre ce juif, dit-il, et je ne suis pas plus en colère contre le Gabai qui m'a réveillé, parce que je sais que, du Ciel, on a voulu mettre Yanké'lé Leizer (nom du Rabbi) à l'épreuve, pour savoir s'il se mettrait en colère ou non. De ce fait, vous n'êtes pas coupables, **car ce n'était pas à votre intention que cela s'est produit, mais uniquement à la mienne !** » Cela signifie que le Rabbi se souvint au moment de l'épreuve qu'il ne s'agissait pas d'une folie d'un juif, mais qu'au contraire, le Saint-Béni-Soit-Il avait inspiré une folie dans la tête d'un homme important afin de le mettre à l'épreuve.

C'est sur ce même principe qu'il faut expliquer le verset de notre Paracha : « *Et à présent, qu'est-ce qu'Hachem ton D. te demande ? Seulement de Le craindre* » (10, 12), et la Guemara de demander (Brakhot 33) : "La crainte est-elle une petite chose ?" Au contraire, la crainte est quelque chose de grand et de très difficile ! Mais en fait, on peut comprendre qu'effectivement, la crainte sera "**seulement**" une petite chose, lorsque l'homme réalisera que c'est « **Hachem ton D. (qui) te (le) demande** », et non quelqu'un d'autre. Lorsqu'il réalisera que ce n'est pas à cause de la lubie d'untel ou du désagrément qu'il a causé, mais que c'est seulement Hachem ton D. Lui-même qui cherche à savoir comment tu te comporteras si quelqu'un tente de te déranger ou de t'écarter du droit chemin. Par conséquent, ne cherche pas à savoir qui se cache derrière la "mésaventure" que tu vis, ni qui est l'employé de banque qui t'a envoyé cette terrible lettre ! Sache seulement qu'ils sont tous des émissaires car du Ciel on désire éprouver ta colère, ou ta Emouna, et tester ta capacité d'accepter avec amour les situations quelles qu'elles soient, peu importe par l'intermédiaire de qui elles ont pu être provoquées.

Et même si tu n'es pas au niveau du Rabbi, **néanmoins, lorsque tu n'es pas en plein jeûne, âgé, mais que tu as bien mangé**

et bien bu, que tout est en ordre, ne perds pas ton sang-froid à cause de ce qui est arrivé ou de celui par qui c'est arrivé. Demeure serein et confiant en Hachem comme Il l'exige de toi.

Le 'Hafetz 'Haïm avait coutume de dire à ce sujet : **« Celui qui a la Emouna n'a pas de question, et celui qui n'a pas la Emouna, toutes les réponses ne lui seront d'aucune utilité ! »**

Cela ressemble à deux hommes qui se rendent chez le médecin. Ce dernier, pour les besoins du traitement, dut enfoncer une aiguille dans la chair de chacun d'entre eux, ce qui leur fit très mal. L'un des deux étant aveugle et ne voyant pas qui l'avait "piqué" et pour quelle raison, se mit en colère. L'autre, en revanche, connaissant parfaitement l'auteur et la cause de sa douleur, fut très content de la guérison qui ne tarderait pas à venir. Le message de cette parabole est très simple : certes, un homme traverse parfois des épreuves et des difficultés très douloureuses, néanmoins, **celui qui n'ouvre pas les yeux pour voir que tout provient du Créateur, le médecin de tout mal, s'irritera et s'affligera à cause de ses souffrances. Mais, l'homme sensé qui perçoit Hachem dans tout ce qui lui arrive, qui sait que c'est Lui l'auteur de sa douleur, pour son bien et pour lui apporter une délivrance, sera rempli de joie et Lui rendra grâce pour tous les bienfaits qu'Il lui prodigue !**

Toutefois, qu'il sache et qu'il ait la Emouna que cette épreuve lui vient du Ciel afin d'enraciner en lui la Midate Ha Bita'hone (la confiance en Hachem) en surmontant l'épreuve et en ayant foi en Hachem même au milieu des difficultés. Rabbénou Bé'hayé explique dans la même optique le verset de notre Paracha (8, 16) : *« Celui qui te nourrit de la manne dans un désert que tes pères n'ont pas connu afin de te faire peiner et afin de t'éprouver, pour te prodiguer du bien dans ton avenir » :*

« Toute la peine endurée dans le désert, ainsi que l'énorme accablement que les Bné Israël y subirent, n'eurent de raison d'être

que pour les mettre à l'épreuve, afin d'habituer leur nature à la confiance en Hachem et d'enraciner en eux la Emouna en Hachem. »

Le Sforno, pour sa part, déduit de la fin du même verset (*« et afin de t'éprouver, pour te prodiguer du bien dans ton avenir »*) que toute cette mise à l'épreuve avait pour but d'augmenter la récompense de celui qui est éprouvé. Pour reprendre ses propres mots : *« "afin de t'éprouver (...)" : si tu accomplis Sa volonté lorsqu'Il te procurera ta subsistance sans effort ; "pour te prodiguer du bien (...)" : plus qu'aux anges célestes comme il revient à celui qui est éprouvé par Lui. »*

L'histoire suivante nous a été contée par son protagoniste, un juif originaire d'Eretz Israël. Sa subsistance étant rendue très difficile, il n'eut d'autre choix que d'émigrer aux Etats-Unis (il pensait que les dollars y poussaient sur les arbres, mais en arrivant, il constata que non...). Là-bas également, il travailla dur pour vivre et ne réussit pas toujours.

Un jour, la situation empira au point que le pain manqua à la maison. En outre, l'électricité menaça d'être coupée s'il ne payait pas, avant une certaine date, sa dette qui s'élevait à plusieurs centaines de dollars. Il tenta bien de trouver une solution... mais sans succès. Et ce qui devait arriver... arriva. Ils furent plongés dans l'obscurité, au sens propre comme au sens figuré, physiquement et moralement. Ils souffrirent de la chaleur et du froid, ne purent cuisiner, ainsi que tout ce qu'on imagine. Très peu de temps après, un visiteur frappa à la porte. C'était le voisin d'en-dessous, un homme fortuné. Il était venu demander ce qui se passait car la moitié de son appartement était privée d'électricité. Après vérification, il s'avéra que celle-ci était alimentée à partir de la maison de son malheureux voisin, car, jadis, ils formaient une seule unité. Et c'est seulement par la suite que les deux avaient été séparés. Néanmoins, la source de courant n'avait, elle, pas été dissociée. Le riche, comprenant que cela faisait plusieurs années qu'il profitait de l'électricité de son voisin, fut

pris de remords. Refusant de vivre aux dépens des autres (surtout d'un pauvre), il lui donna sur le champ la somme de vingt-mille dollars comptants, et... la lumière et la joie revinrent habiter notre homme ! Les ténèbres subis au début furent la cause-même de leur délivrance. Car si, au contraire, ils avaient eu les quelques dollars nécessaires pour payer leur dette, ils n'auraient jamais reçu cette somme colossale. Finalement, les ténèbres provoquèrent la lumière. *Louez Hachem car Sa bonté est éternelle !*

Plusieurs mois après la fin de la terrible guerre, l'Imré Emet invita l'un des rescapés de la Choah à sa table de Chabbat. Durant le repas, il déclara qu'il fallait porter son attention sur le langage employé par le verset (9,17) : « *Et je saisis les deux Tables et je les jetai de mes deux mains et je les brisai à vos yeux.* » A priori, l'expression « *à vos yeux* » semble superflue car quelle différence cela fait-il pour nous, si Moché Rabbénou brisa les Tables aux yeux d'Israël ou sans personne pour le voir ? En outre, demanda-t-il, la Guemara (Baba Batra 14b) rapporte, sur le même sujet, le verset : « *Et J'écrivis sur les Tables les paroles qui étaient écrites sur les premières Tables que tu avais brisées, et tu les mis dans l'arche* » (10, 2), et déduit de la juxtaposition des mots que les (deuxièmes) Tables furent rangées à côté des débris (des premières). Et a priori, il faut comprendre : dans quel but fallait-il disposer, dans l'arche, les Tables à côté des débris ?

On peut l'expliquer, dit-il, en s'inspirant de ce qui est écrit au sujet de Yossef : « *Il prit d'eux Chimone et l'emprisonna à leurs yeux* » (Béréchit 42, 24), que Rachi commente : "**Il l'emprisonna seulement à leurs yeux**, et dès qu'ils furent partis, il le libéra." De même : « *Et je saisis les deux Tables et je les jetai de mes deux mains et je les brisai à vos yeux* » : **seulement "à vos yeux" il sembla comme si les Tables furent brisées.** Mais, en réalité, il

n'y eut aucune "brisure", et c'est pour cela qu'il fallut les placer dans l'arche puisque, en vérité, elles sont entières et intactes. L'enseignement qu'il est possible d'en retirer est que toutes les "brisures", toutes les épreuves ne le sont qu'"à vos yeux". Mais, il n'y a réellement ni brisure, ni malheur, ni mal et tout est pour le bien (...).

Une fois, un Avrekh entra chez le Pné Ména'hém et épancha son cœur amer devant lui :

Son fils unique, la prunelle de ses yeux, était né de nombreuses années après son mariage. Puis, il était tombé gravement malade et avait finalement quitté ce monde ע"ל. A présent, il avait une question qui le tourmentait : il désirait savoir et comprendre ce que le Saint-Béni-Soit-Il voulait de lui en lui ayant repris ce si cher cadeau.

« Dans ma jeunesse, lui répondit le Rabbi, je me suis trouvé une fois dans une banque, et je vis un juif qui remit à l'employé une grosse somme d'argent. Immédiatement, je fus rempli de compassion pour lui : pourquoi lui prenait-on tout son argent qu'il avait investi autant d'efforts à gagner à la sueur de son front sans lui en laisser même un petit peu ? Après lui, se présenta un autre juif. Cette fois-ci, je me réjouis en voyant qu'on lui "donnait" beaucoup d'argent. Cependant, plusieurs années plus tard, l'âge de raison arriva et je réalisai que je m'étais trompé ; car l'homme que j'avais pris en pitié, en réalité, n'était autre qu'un homme très fortuné qui venait investir son argent afin d'en retirer des bénéfices. Et effectivement, la somme déposée avait dû doubler ou tripler. Quant au deuxième, il aurait fallu le prendre, au contraire, davantage en pitié, car l'argent qu'il "reçut" alors n'avait été qu'un prêt souscrit à la banque avec intérêts grâce à un "Heter Yiska"². Dès lors, sa dette n'allait faire

2. Procédé permettant au prêteur de prêter son argent en retirant un intérêt (ce qui est d'ordinaire, strictement défendu), et qui consiste à considérer l'argent prêté comme un investissement mutuel entre le prêteur et l'emprunteur, et dans lequel la plus grande partie revient à l'emprunteur (n.d.t).

qu'augmenter avec le temps. De là, j'appris qu'il ne fallait pas se fier aux apparences. Parfois, il semble que l'on **reçoit** alors que l'on ne fait que **perdre** considérablement, tandis que parfois, il nous paraît perdre, alors qu'en réalité, dans cette perte se dissimule un énorme **bénéfice**. Il en est de même pour toi : tu n'as besoin de rien faire, car le Saint-Béni-Soit-Il ne t'a rien pris. Au contraire, ce **qu'Hachem a "pris" est en réalité ce qu'Hachem a "donné"**³, et c'est pour cela que "le Nom d'Hachem est béni pour l'éternité".

« Tu mangeras, tu seras rassasié, et tu béniras » : la Mitsva de la Torah du Birkat Hamazone et ses propriétés miraculeuses

« Tu mangeras, tu seras rassasié, et tu béniras Hachem ton D. » (8, 10)

Le Zohar (II, 218a) rapporte que "le Birkat Hamazone est très cher aux yeux d'Hachem, et que celui qui bénit Hachem alors qu'il est rassasié, doit y mettre tout son cœur et sa volonté, joyeusement et sans tristesse aucune. De la sorte, s'il récite cette bénédiction joyeusement et de bon cœur, on lui procure également (sa subsistance) dans la joie et de bon cœur. Il ne sera jamais triste, mais seulement joyeux et aura l'esprit toujours occupé par des paroles de Torah".

Le 'Hinoukh écrit pour sa part :

« J'ai reçu de mes Maîtres (que D. les protège) que celui qui prend garde au Birkat Hamazone voit sa subsistance assurée largement durant toute son existence. »

Le Maharcha (Nazir 66b) l'explique de la manière suivante :

« Comme "la subsistance de l'homme est difficile comme la traversée de la mer Rouge", le Saint-Béni-Soit-Il ordonne à celui qui a mangé et s'est rassasié, de le bénir, car ainsi, Hachem **déverse sur lui Ses bénédictions**. En effet, l'homme a contre lui

des anges accusateurs qui veulent empêcher qu'on lui prodigue avec abondance cette subsistance si difficile. Or, **les bénédictions du Birkat Hamazone se dressent comme des défenseurs et des avocats contre ces accusateurs.** »

Le Béer Etev (§ 185, 1) rapporte au nom du Ba'h que, dans tout le Birkat Hamazone, la lettre ה n'apparaît jamais car cette lettre suggère les mots שצף קצה חרון אף (l'irritation, la colère, la fureur). **Et celui qui veille à dire le Birkat Hamazone avec concentration, est préservé de tout cela.**

Dans la Ville sainte, habite un vieil homme qui raconta un jour la terrible histoire qui fut la sienne :

Avant la Choah qui frappa l'Europe, alors qu'il était prêt à faire sa Bar Mitsva, Rabbi Méir Chapira de Lublin se rendit une fois dans son école afin de contrôler les connaissances des élèves. Son habitude était de distribuer, après cet "examen", un petit présent à chaque élève. Néanmoins, cette fois-ci, il n'apporta rien avec lui. Lorsqu'il termina, il leur dit :

« Comme présent, je vais vous faire don d'un conseil et d'une merveilleuse recette grâce à laquelle vous mériterez de vivre toute votre vie tranquillement et sereinement ! » Il leur parla alors longuement du Birkat Hamazone et leur rapporta les paroles extraordinaires du 'Hinoukh et sa promesse de bénédiction, ainsi que du Béer Etev au nom du Ba'h qui assure à celui qui veille à accomplir scrupuleusement cette Mitsva, d'être préservé des mauvaises influences. De fait, le Ba'hour prit sur lui de réciter le Birkat Hamazone avec concentration comme il faut, même au prix de gros efforts.

Quelques années après, les nazis ש"ו conquirent l'Europe et envoyèrent les juifs dans les camps. Parmi eux se trouvait le Ba'hour en question. Les mécréants avaient l'habitude de procéder à une sélection pour

3. Référence au verset de Iyov : "D. a donné, D. a pris, que le Nom d'Hachem soit béni." (n.d.t)

séparer les hommes costauds, capables de travailler, des faibles, femmes et enfants, qu'ils envoyaient à la mort, et ils périsaient en sanctifiant le Nom Divin. Ce juif n'était alors qu'un jeune Ba'hour. Dans la file, il tenta par conséquent de se hisser sur la pointe des pieds pour paraître plus grand qu'il ne l'était. Il murmura alors sans cesse : **« Père qui est dans le Ciel, j'ai accompli les paroles du Ba'h et j'ai récité le Birkat Hamazone avec concentration ! Accomplis à ton tour la promesse d'être préservé de tout mal ! »** Et de fait, lorsqu'arriva son tour, l'officier lui fit signe de se mettre à droite. Pour l'heure, il n'était pas envoyé à la mort. Ensuite, on les fit de nouveau défiler devant un autre officier afin de décider d'un travail adapté à chacun. Le Ba'hour se mit une nouvelle fois à trembler, se sachant inapte à tout travail de force. Là encore, il se mit à supplier son Créateur, que par le mérite d'avoir récité le Birkat Hamazone avec concentration, il jouisse de la bénédiction du 'Hinoukh, **"que sa subsistance lui soit assurée à satiété durant toute son existence"**. Au même moment, un des juifs, qui se tenait à ses côtés, lui glissa : « Dis que tu t'y connais en cuisine et que tu veux travailler dans celles du camp, et moi aussi, je demanderai à travailler là-bas. De cette manière, je pourrai te venir en aide. » Et de fait, les deux furent envoyés aux cuisines, de telle sorte que le Ba'hour ne manqua jamais de rien puisqu'il se trouvait à l'endroit-même où l'on préparait à manger.

Un jour, un officier nazi entra dans les cuisines. Il remarqua le jeune garçon juif qui travaillait à cet endroit et surtout, il prit garde au fait qu'il ne manquait de rien. Il se mit alors en colère, et, perfidement, il lui tendit un petit marteau en lui disant : « Si dans les trois heures qui suivent, tu arrives à creuser une grande fosse, tu pourras continuer à travailler ici. Sinon, tu seras envoyé avec les autres juifs aux travaux forcés ! »

Se retrouvant dehors, le Ba'hour sut pertinemment que même en travaillant d'arrache-pied pendant plusieurs jours, il

n'arriverait pas à creuser ce trou, à l'aide de ce minuscule marteau, incapable de briser le moindre rocher. De ce fait, il se tourna une nouvelle fois vers son Créateur en le suppliant : « Père, il est écrit dans la Torah que ma subsistance doit m'être assurée à satiété ! » Au même instant, un camion passa, rempli de soldats nazis qui jetèrent sur lui des pommes et des légumes pour le harceler. Lorsqu'ils furent passés, il resta près de lui un gros tas de fruits et légumes. Juste après, un convoi de soldats russes, capturés par les nazis, passa. Ces derniers étaient également condamnés aux travaux forcés sans recevoir suffisamment de quoi manger. Lorsqu'ils aperçurent le gros tas de légumes, ils demandèrent au garçon de bien vouloir leur céder un peu de chaque variété.

« Ceux qui m'aideront à creuser un trou profond ici, leur répondit-il, recevra des fruits ! »

Les soldats, qui étaient forts et qui possédaient avec eux, les outils adéquats, se hâtèrent de se mettre à l'œuvre de toutes leurs forces, désirant rapidement soulager la faim qui les tenaillait. En peu de temps, le trou fut creusé. Le Ba'hour leur distribua les fruits et ils s'en allèrent. Quelques instants après, l'officier vint vérifier si le juif avait "réussi", et fut stupéfait de constater qu'en moins de trois heures, le travail avait été accompli.

« Je savais que votre D. vous protégeait, s'écria le mécréant, mais j'ignorais à quel point ! » Et sur ce, il lui permit de retourner aux cuisines.

Après la guerre, ce juif s'installa en Eretz Israël et, même là-bas, il ne manqua jamais de rien. Il maria facilement et avec largesse tous ses enfants, tout cela par le mérite d'avoir scrupuleusement veillé au Birkat Hamazone.

On a coutume de réciter après le Birkat Hamazone une série de "Hara'hamane" qui sont tous, de grandes requêtes. Le 'Hafetz 'Haïm explique que ces requêtes sont prononcées après le Birkat Hamazone parce

qu'un homme, ayant accompli ce commandement positif de la Torah, suscite grâce à cela un temps propice dans le Ciel. C'est alors le moment pour lui de demander au Saint-Béni-Soit-Il ce dont il a besoin. Rabbénou Bé'hayé (Parachat Yitro 19, 3, rapporté dans le Maguen Avraham Ora'h 'Haïm §263, 1) exprime la

même idée au sujet de l'allumage des bougies de Chabbat. Lorsqu'une femme procède à celui-ci, elle est en mesure de prier qu'Hachem lui donne des enfants qui illumineront la Torah, "**parce que la prière est davantage écoutée au moment de l'accomplissement d'une Mitsva**".